

# Des policiers armés entrent dans une église pour interrompre une messe confinée

écrit par François des Groux | 22 avril 2020



Faudra-t-il employer le RAID ou le GIGN pour déloger des prêtres confinés dans leur église vide ? (Photo : Presse Océan)

Pendant que les banlieues s'embrasent dans le silence gêné des médias et devant des forces de l'ordre impuissantes, certains policiers zélés entendent bien faire respecter les règles du confinement à quelques dangereux prêtres osant célébrer des messes... confinées.

En effet, que cela soit à [Saint-Nicolas-du-Chardonnet](#), à l'émission « [Le Jour du Seigneur](#) » (France 2) ou, ici, à Saint-André-de-l'Europe (Paris VIII), les messes sans public sont retransmises à la télévision, à la radio ou sur les réseaux sociaux à destination des catholiques cloîtrés chez eux.

Mais peut-être que les délateurs des « messes

clandestines », les journalistes scandalisés (comme [Aziz Zemouri du Point](#)) et certains condés cathophobes (ou islamophiles) iront également faire un petit tour du côté des « quartiers » pour dénoncer et verbaliser les rodéos de « djeuns », les attroupements, les méchouis des fatmas ou les prières entre barbus ?

Ha non, c'est vrai : confiner les racailles des quartiers « n'est pas une priorité » ([Nunez](#)) et certains préfets (comme [Emmanuel Barbe à Marseille](#)) n'empêcheront pas « les visites entre voisins d'immeubles » pour le ramadan (du vendredi 23 avril au 23 mai).

### **Trois policiers font irruption dans une église parisienne pour demander l'arrêt d'une messe**

**Mgr Aupetit a fermement dénoncé l'incident, rappelant que la loi interdit «aux policiers d'entrer en arme dans une église».**

Comme beaucoup de ses confrères en France, l'abbé Philippe de Maistre, curé de la paroisse Saint-André-de-l'Europe, à Paris (VIIIe), diffuse sur les réseaux sociaux la messe dominicale qu'il célèbre avec quelques concélébrants, confiné dans son église, pour ses paroissiens privés de messes publiques depuis le début du confinement. Mais dimanche dernier, 19 avril, alors en pleine célébration, le curé a vu avec surprise des policiers faire irruption dans son église... pour lui sommer d'arrêter la messe.

**«Nous étions sept personnes : moi-même, un servant, un chantre, un organiste, et trois paroissiens pour donner la réplique et faire les lectures. Au milieu de la messe, trois policiers armés ont pénétré dans l'église, raconte le père Philippe de Maistre, encore choqué.**

**Or, l'autorité de police dans une église, c'est le curé ! À part les pompiers, la police ne peut entrer, tant qu'elle n'est pas appelée par le curé.»**

Le curé a également alerté l'archevêque de Paris, Mgr Michel Aupetit, qui a [fermement dénoncé l'incident ce mercredi sur Radio Notre-Dame](#) : «Les policiers sont entrés en arme dans l'église, or il y a interdiction formelle aux policiers d'entrer en arme dans une église. Il n'y avait pas de terroristes ! Il faut garder la tête froide et arrêter ce cirque. Sinon on va prendre la parole et (...) aboyer très fort!»...

**Une messe confinée, avec moins de dix personnes, constitue-t-elle un «trouble à l'ordre public» ? Difficile à défendre...**

### **Un voisin aurait alerté la police**

Selon le curé de Saint-André-de-l'Europe, l'incident a pu être provoqué par un voisin qui aurait alerté la police après avoir entendu l'orgue.

«J'ai trouvé sur ma boîte vocale un message d'une personne qui criait : 'messe clandestine à Saint-André !'», confie l'abbé.

«Cette idée que des gens font de la délation pour dénoncer des prétendues messes clandestines... Précisément, on avait fermé les portes de l'église pour dissuader les paroissiens de venir et respecter le confinement. Or, cela se retourne contre nous, car les gens ont le sentiment qu'on fait quelque chose de caché !», déplore encore l'homme d'Église...

### **Une messe peut avoir lieu à huis clos**

[...] Sollicité par *Le Figaro*, le ministère de l'Intérieur apporte cette précision : à l'intérieur du lieu de culte, «un office peut être célébré par un ministre du culte, mais à huis clos, afin d'être retransmis par des médias. Le

*ministre du culte peut être assisté de quelques personnes, si nécessaire et dans un nombre le plus restreint possible, pour procéder à l'enregistrement de la cérémonie»...*

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/trois-policiers-font-irruption-dans-une-eglise-parisienne-pour-demander-l-arret-d-une-messe-20200422>

.

Pendant que des policiers perdent leur temps dans une église, d'autres font face à des émeutiers armés de mortiers (en attendant de sortir les kalachnikovs ?).

Bizarrement, les journalistes ne nous montrent pas les visages des racailles et personne n'est interpellé.

En revanche, comme avec Théo, on aura l'*interview* complaisante du « motard renversé » par la police après une course-poursuite...